



# Procès Verbal de Conseil d'Administration BDE Artace – CA n° 4

Mercredi 5 février 2025

## Présent-es (trente-deux(32)) :

Olivier ALBRICH-SALES, Étienne BADINIER, Léo BARNABÉ, Arthur BEN, Eléonore BROYER, Pierre-Louis CÉZARD, Antoine CHAIGNE, Mathis DE CALAN, Julie DELHAIE, Eliot DEROMELAERE, Félice DIERICK, Alexandra ÉCUYER, Shana GEGOUT, Juliette GRONIER, Martin GUÉRIN, Adrien GUIMBAL, Lila HAMMACHE, Mathis LEMONNIER, Léontine LENORMAND, Daphné LEVIEUGE, Lucien LORIFERNE, Killian MARTINEZ, Simon MINYEM MI NGUI, Louise PARIL, Camille PLANCHON, Edmond PURSELL, Coline SANDER, Philémon SCHABANEL, Pierre SCHMITTBUHL, Côme SOUCHE-FRANOT, Eliott VANDEVOIR, Antoine VAN MOÉ

## Représenté-es (dix-huit (18)) :

Martin AYMÉ (par Daphné LEVIEUGE), Audrey BERLY (par Camille PLANCHON), Lison MASSELIN (par Camille PLANCHON), Wayan SEFOUNI (par Camille PLANCHON), Emma BAGNOULS (par Arthur BEN), Baptiste CLAUSTRE (par Arthur BEN), Merlin BOSQUILLON (par Coline SANDER), Even MARTEL (par Coline SANDER), Mano ORENGA (par Coline SANDER), Romain DUWAT (par Louise PARIL), Eva FOURNIAU (par Léontine LENORMAND), Elise GAUDÉ (par Eléonore BROYER), Lilas GERTHOFFER (par Lila HAMMACHE), Liam MAS (par Eliott VANDEVOIR), Thomas QUELAIN (par Antoine VAN MOÉ), Coralie ROUX-KIRSCH (par Juliette GRONIER), Melia SANCHEZ (par Juliette GRONIER), Emily SANDS (par Juliette GRONIER)

Avec un total de cinquante (50) représenté-es pour 422 adhérent-es – soit environ 11,85% – le quorum de représentation de 5 % des adhérent-es est donc respecté.

La session est ouverte à 20h14 par Juliette GRONIER, présidente du BDE ENSL, auprès de vingt-sept (27) personnes présentes et quarante-cinq (45) représenté-es.

Pour le Secrétariat Général,  
Le Secrétaire, Antoine VAN MOÉ et la Vice-Secrétaire, Daphné LEVIEUGE

## Ordre du jour

1	Vote du PV du CA précédent	1
2	Point de la Présidence	1
3	Point de la Trésorerie	2
4	Budget exceptionnel	2
5	Présentation des BM et BF provisoires du Gala	3
5.1	Présentation du Bilan Financier . . . . .	3
5.2	Présentation du Bilan Moral . . . . .	3
6	Création du Comité WEI	4
7	Point Accès Clubouf	6

\* \*  
\*

### 1 Vote du PV du CA précédent

L'approbation du PV du CA Artace n°3 ayant eu lieu le mardi 19 novembre 2024 est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	45	0	0	45

TABLE 1 – Vote pour l'approbation du PV du CA Artace n°3

Le PV du CA Artace n°3 du 19 novembre 2024 est approuvé à la majorité des votes exprimés (voir tableau 1).

### 2 Point de la Présidence

**Juliette GRONIER**, présidente du BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON prend la parole.

**Juliette GRONIER** : Tout s'est bien passé jusqu'à présent, les festives fonctionnent même quand on ne s'y attend pas. La vente de fleurs fonctionne bien. Le Gala s'est bien passé. Une commande de goodies composée de pulls moutons a été expédiée récemment et sera reçue bientôt. La présentation des campagnes arrive la semaine prochaine. Les BR seront formés prochainement.

Arrivée d'**Alexandra ÉCUYER** et **Eliot DEROMELAERE** à 20h18. Le nombre de présent·es est alors de vingt-neuf (29), portant le nombre total de représenté·es à quarante-sept (47).

#### Modification de l'ordre du jour :

La modification de l'ordre du jour pour le 4e procès verbal du BDE Artace est approuvée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 2).

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	46	0	1	47

TABLE 2 – Vote pour la modification de l'ordre du jour

### 3 Point de la Trésorerie

**Étienne BADINIER**, trésorier du BUREAU DES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE DE LYON prend la parole.

Concernant l'état des comptes, le BDE détient 54 756 euros.

Le placement des fonds du BDE sur un livret A, voté au CA précédent, a rapporté 114 euros, ce qui permet de rembourser les TPE et les téléphones achetés précédemment, ainsi que la récente commande de goodies. Il est à noter que les pulls mouffons seront vendus à 36 euros l'unité.

Le Gala s'est très bien passé, à ceci près que plusieurs participant-e-s n'ont pas payé leur place après réservation. Mais sur l'argent de la CVEC, un excédent de 460 euros pose problème, il aurait fallu demander seulement 5 500 euros. Il restait 380 l'année dernière. Il faut éviter de ne pas consommer tout ce qu'on demande, au risque de compromettre les futures demandes de fonds.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Il n'est pas possible de réinvestir cet argent pour le futur Gala ?

**Étienne BADINIER** : Cela semble compliqué, car il faut justifier précisément ces dépenses auprès de l'administration de l'école.

Arrivée de **Mathis LEMONNIER** à 20h23. Le nombre de présent-es est alors de trente (30), portant le nombre total de représenté-es à quarante-huit (48).

Lors des festives, le mode de paiement par TPE augmente considérablement, ainsi que celui par le système d'ardoises. Les festives permettent de dégager un bénéfice conséquent presque systématiquement. Cela fait réfléchir le bureau quand au fait de fournir certains services gracieusement, comme l'impression de photos.

**Félice DIERICK** : Le prix de la bière rouge diminue.

**Étienne BADINIER** : Le bureau songe également à baisser le prix du ticket à 50 centimes mais cela risque d'entraîner des déficits.

**Killian MARTINEZ** : La valeur du Foyer et de la Kfêt s'élève à 6476,89 euros. Il y a davantage de dépenses et de rentrées d'argent, du fait de la hausse de la consommation de Miams. Une hausse de consommation est notable à la Kfêt. Cela engrange peu de bénéfices, qui sont réinvestis dans la réparation du matériel du Foyer et de la Kfêt.

**Olivier ALBRICH-SALES** : Est-ce que les ardoises restent stables ?

**Killian MARTINEZ** : Les primos ont davantage leurs ardoises en négatif que les vieillieux.

**Arthur BEN** : Pour les budgets des clubs liés au mandat, de nombreux clubs n'ont pas ou peu utilisé le budget qui leur avait été attribué (JustdENS, Brasseur, Echecs, ENgraphiSme).

**Étienne BADINIER** : Si l'argent des clubs n'est pas dépensé c'est une raison en moins de demander du budget pour l'année suivante, donc il est crucial de dépenser l'ensemble des fonds obtenus par ce biais.

### 4 Budget exceptionnel

**Philémon SCHABANEL** : En tant que nouveau président de la Zicbis je souhaite demander un budget exceptionnel qui servira à financer la rénovation et le remplacement de matériel en mauvais état. Cela concerne notamment un ampli de guitare en réparation actuellement, l'achat d'un nouvel ampli, d'une basse, d'une guitare acoustique. Ces dépenses mobilisent déjà plusieurs centaines d'euros. Il est également nécessaire de commander du petit et gros matériels supplémentaires, comme des housses pour protéger les instruments lors des transports ou une table de mixage (1470 euros). Afin de pouvoir assurer ces dépenses, il est nécessaire de faire passer cette demande en budget exceptionnel.

**Côme SOUCHE-FRANOT** : Avez-vous pris en compte la problématique du changement de salle, qui se pose avec la démolition de la résidence Debourg ?

**Philémon SCHABANEL** : Une prise de contact a été réalisée auprès d'Emma Bessières mais il n'y a pas encore eu de retours. L'objectif est de récupérer une salle de Descartes et la faire insonoriser.

**Juliette GRONIER** : Il est important de transmettre les particularités du local Zicbis à Emma Bessières.

**Philémon SCHABANEL** : Présente en détail les achats pour une valeur totale de 1470 euros. Un ampli en réparation, mais cette dépense n'est pour l'instant qu'à l'état de devis, de l'ordre de 300 euros de réparations par ampli. Sur les 1470, 1000 partiraient immédiatement en réparation.

**Étienne BADINIER** : Serait-il possible de réduire ce chiffre ? Le budget exceptionnel proposé par le bureau est de 500, en plus des 1900 euros alloués à la Zicbis, en comptant la CVEC. Cela monte le budget total à 2400.

L'attribution d'un budget exceptionnel de 500 euros pour le club Zicbis est soumise vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	43	0	5	48

TABLE 3 – Vote pour l'approbation d'un budget exceptionnel de 500 euros pour le club Zicbis

L'attribution d'un budget exceptionnel pour le club Zicbis à hauteur de 500 euros est adoptée à la majorité absolue (voir tableau 3).

## 5 Présentation des BM et BF provisoires du Gala

**Juliette GRONIER** : Les BF et BM du Gala vont être successivement présentés par la trésorerie et la présidence du comité Gala.

### 5.1 Présentation du Bilan Financier

**Shana GEGOUT** : Il y a eu 547 places vendues par le comité pour cette édition.

Le comité avait fait la prévision qu'il y aurait davantage de public, et ça a été le cas.

Le partenariat avec la MAGE, qui a financé les eco cups, et le financement CVEC causent une différence entre le budget réel et prévisionnel. La différence est comprise entre 100 et 200 euros supplémentaires en termes de rentrées d'argent.

Le prix a été baissé, à hauteur de 22 pour les personnes non rémunérées, et 32 pour les personnes rémunérées et extérieures. L'adhésion provisoire au BDE a été fixée à 5 euros. Certaines personnes ont pris leur place sur Helloasso et n'ont pas payé en présentiel ensuite, elles vont donc être contactées à ce sujet prochainement. 547 places ont été vendues cette année, contre 519 pour l'édition précédente.

Les budgets de certains pôles ont été augmentés légèrement mais sont majoritairement calqués sur l'année précédente. Un bénéfice de 1700 euros a été dégagé du Gala. La facture de sécurité devrait faire baisser ce bénéfice.

**Juliette GRONIER** : Il n'y a pas besoin de chiffrer toutes les dépenses issues des excédents.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Il y avait besoin de jerricans spécifiques, le comité envisage cette acquisition.

### 5.2 Présentation du Bilan Moral

**Éléonore BROYER** : Il n'y a pas eu de problèmes particuliers avec la sécu. Le Gala a été bien reçu du côté du personnel de l'école. Quelques problèmes sont survenus au sujet de la sonorisation, notamment sur la comédie musicale. Il faudrait réfléchir à la possibilité de changer de prestataire l'année pro.

**Louise PARIL** : Il faudrait transmettre un document sur la comédie musicale qui décrit les difficultés à ce sujet.

**Juliette GRONIER** : A un autre moment.

**Éléonore BROYER** : Il y a eu des soucis de montage du son et de gestion des groupes.

**Côme SOUCHE-FRANOT** : L'installation du matériel par Graffity n'a pas plu à l'ingé son.

**Léontine LENORMAND** : Il faut penser à demander aux groupes de respecter absolument leur temps.

**Philémon SCHABANEL** : Penser davantage en amont aux animations qui demandent du matériel, comme la comédie musicale.

**Côme SOUCHE-FRANOT** : Cela est dû à des problèmes de communication avec le pôle animation.

**Louise PARIL** : Les soucis de communication concernaient les balances des micros, avec des micros qui n'étaient pas allumés etc.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Il faudrait éviter de faire une comédie musicale l'année prochaine a priori, car cet événement est moins adapté à l'ambiance d'un Gala.

**Philémon SCHABANEL** : Il faut anticiper davantage sur l'organisation d'une comédie musicale.

**Antoine CHAIGNE** : Ce sera au comité de l'an prochain de décider avec les infos du comité 2025.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Il aurait fallu faire davantage attention au fait de rendre le photomaton public.

**Juliette GRONIER** : Attention à ne pas faire de photos en safe. Attention vraiment à la question des photos rendues publiques, le lien du photomaton circule très vite par le système d'adresse mail.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Des responsables de la marque Redbull ont été surpris en train de consommer de l'alcool.

**Lucien LORIFERNE** : Des restes de nourriture ont été laissés dans le frigo, hors des boîtes etc. Il y a eu trop de problèmes d'hygiène.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Cela est dû à divers problèmes de communication, le comité avait prévu la sécurité.

**Louise PARIL** : Il restait également des friteuses avec de l'huile dedans. Les prez clubouf n'ont pas été mis au courant, et la sécurité ne le fait pas donc il faut prévenir les prez.

**Pierre-Louis CÉZARD** : Il y avait autant de portions que l'année dernière, même plus, mais trop d'aléas sont survenus et ont causé un manque de nourriture.

**Juliette GRONIER** : Le manque de nourriture dans un événement où l'on sert de l'alcool est problématique, il est nécessaire de garantir une quantité de bouffe suffisante.

**Pierre SCHMITBUHL** : Une part importante du comité s'est impliquée dans la préparation, donc il faut plutôt penser à des améliorations du point de vue de la quantité de nourriture préparée.

**Coline SANDER** : Quel est le problème lié aux eco cups ?

**Eléonore BROYER** : Les bacs d'eco cups étaient propres mais il y a eu des risques de confusion avec la vaisselle sale .

**Félice DIERICK** : Pour avoir une qualité similaire à Graffity il fallait monter à 1,5 fois le prix de Graffity.

Arrivée d'**Adrien GUIMBAL** et **Martin GUÉRIN** à 21h21. Le nombre de présent-es est alors de trente-deux (32), portant le nombre total de représenté-es à cinquante (50).

**Daphné LEVIEUGE** : Ce n'est pas possible dans le BM de parler de problèmes d'abandon, puis d'une absence totale de problèmes. Il faut mettre des sous-titres pour préciser cela.

**Eléonore BROYER** : Il s'agissait d'un seul départ.

**Juliette GRONIER** : Il faut éviter de juger les personnes en fonction de leur degré d'investissement.

Il faut également plus de précautions par rapport au tri des photos. Il faut notamment penser à enlever les photos prises en safe.

**Daphné LEVIEUGE** : Pour le point concernant la safe, la mention "aucun cas extrême" n'est pas assez précise, il est préférable de dire simplement qu'il n'y a pas eu de problèmes.

## 6 Création du Comité WEI

**Mathis LEMONNIER** : L'objectif est de créer un comité WEI afin de commencer l'organisation plus tôt que les années précédentes par rapport aux exigences des prestataires. Pour cela il conviendrait de le séparer du BDE simplement pour pouvoir commencer plus tôt, avant les élections du prochain mandat.

**Coline SANDER** : Cette proposition est justifiée dans la mesure où le pôle WEI fonctionne déjà comme un comité, avec un budget, un compte Instagram, un BM et un BF propres. Cela permettrait également de mieux répartir les tâches en amont au sein de ce comité.

**Eléonore BROYER** : Sera-t-il possible de s'investir dans le BDE et le comité WEI ?

**Coline SANDER** : Oui, surtout que la temporalité du comité est très différente du BDE, allant de mars à septembre principalement à l'heure actuelle.

**Arthur BEN** : Cela revient à prendre des décisions importantes plus tôt, car des propositions de promotions ont déjà été reçues, dès novembre. Cependant cela implique un désavantage conséquent, à savoir le fait que le comité est élu avec une démocratie partielle et une lisibilité différente.

**Coline SANDER** : Cela permettrait également de mieux assurer la répartition des pôles, pour que tout le monde puisse avoir un rôle annuel au BDE.

**Arthur BEN** : C'est trop tôt, car trop proche de l'élection du BDE. Cela devient un problème si c'est utilisé comme une stratégie pour accéder plus facilement au BDE par la suite.

**Coline SANDER** : Il ne faut pas oublier que cela fonctionne de façon similaire actuellement, les personnes intéressées par l'organisation du WEI sont contactées très tôt.

**Mathis LEMONNIER** : Il faut le faire sur plusieurs générations car les choix du WEI sont arbitraires, et doivent correspondre à la génération actuelle.

Départ de **Léo BARNABÉ** et **Eliot DEROMELAERE** à 21h33. Le nombre de présent-es est alors de trente (30), portant le nombre total de représenté-es à quarante-huit (48).

**Eliott VANDEVOIR** : Il est possible de contrôler les personnes qui votent afin qu'il n'y aient pas d'abus sur les élections.

**Antoine CHAIGNE** : Comment organiser une passation réservée au comité WEI ?

**Mathis LEMONNIER** : La passation sera d'abord réalisée avec le comité WEI, mais avec les pôles du BDE par la suite (Zicbis, bouffe, prévention etc.).

**Léontine LENORMAND** : Quel serait le statut de ce comité ?

**Juliette GRONIER** : Il y a peu d'informations sur ce qu'est un comité dans les statuts. Le CA est souverain sur la condition de formation d'un comité.

**Philémon SCHABANEL** : Serait-il possible de faire deux comités en concurrence ?

**Coline SANDER** : Cela ne semble pas approprié.

**Félice DIERICK** : Il y a un risque que les décisions financières soient prises de façon très distante par rapport au BDE, ce qui peut poser problème du point de vue du fléchage des dépenses.

**Coline SANDER** : C'est le BDE qui a le dernier mot dans tous les cas.

**Louise PARIL** : **Romain DUWAT** pense que ce n'est pas une bonne idée car le comité est normalement sous la responsabilité du BDE.

**Coline SANDER** : Il reste intégré au sein de l'association, la différence est que ses membres ne seront pas forcément membres du bureau.

**Juliette GRONIER** : Selon **Coralie ROUX-KIRSCHÉ** les personnes au comité se sentiront plus légitimes à rentrer au BDE, car ce comité serait trop intrinsèque au BDE. D'après **Wayan SEFOUNI** ce serait une bonne idée, car cela permettrait de commencer plus tôt. Mais cela implique d'imposer des décisions au BDE suivant.

**Arthur BEN** : C'est acceptable de prendre des décisions pour le BDE suivant si cela est dans l'intérêt de l'association, certaines sont déjà prises actuellement. D'après **Emma BAGNOULS** si des membres du comité ne sont pas membres du BDE, cela posera problème lors du déroulé du WEI.

**Coline SANDER** : Cette décision modifie l'approche, si on fait partie du comité on a le choix d'aller au BDE ou pas.

**Adrien GUIMBAL** : Les campagnes arrivent largement plus tard ?

**Juliette GRONIER** : La temporalité n'est pas la même à l'ENSL que dans d'autres écoles. Il faut attendre la fin du Gala, la présentation des postes et la formation des listes, les semaines de campagne et enfin le vote.

**Pierre SCHMITTBUHL** : Il n'y a pas particulièrement de problèmes pour notre année d'avoir les listes en mars.

**Adrien GUIMBAL** : Il ne serait pas mieux de le faire sous la supervision du BDE actuel ?

**Mathis LEMONNIER** et **Coline SANDER** : Cela donnerait une charge de travail excessive à l'ancien pôle WEI, et limiterait excessivement l'activité du nouveau pôle ou comité.

**Louise PARIL** : Il n'est pas possible de simplement créer un comité qui fusionne ensuite après le BDE ?

**Arthur BEN** : Il est possible techniquement de l'organiser plus tôt en commençant maintenant, sans former un comité spécifique.

**Coline SANDER** : Arthur tu n'as pas la vision. Cela nécessiterait de faire intervenir largement le pôle actuel.

**Mathis LEMONNIER** : Personne n'a encore contacté le pôle WEI actuel pour reprendre la main.

**Juliette GRONIER** : Les délais sont restreints.

**Juliette GRONIER** : Rappelle les modalités de vote. Il est nécessaire d'obtenir la majorité des votes exprimés. En cas d'égalité, la présidence tranche. La présidence propose de voter d'abord la création du comité WEI. Si le comité WEI est créé, un deuxième vote sera proposé pour en fixer les modalités et une personne en charge de la mise en place de ce comité sera désignée.

La présidente charge Coline SANDER d'être la responsable de la création du comité.

La présidente soumet la création du comité WEI sans les conditions au vote. Elle demande si des personnes ont des conditions à proposer en cas de création.

**Étienne BADINIER** Il faut veiller à un non-cumul du poste d'un BR au pôle WEI et au BDE.

**Mathis LEMONNIER** : Celui qui gère les relations avec le tour-opérateur doit être à la présidence.

**Juliette GRONIER** : On ne peut pas vraiment imposer aux gens de faire une chose ou non. Dans la construction, ce sera présenté avec le rôle. Tout le monde est d'accord pour le non-cumul des postes au BR ?

Oui général.

**Mathis LEMONNIER** : Il faut également limiter le nombre de personnes au comité à 8 personnes.

**Juliette GRONIER** : Comment limiter si on pose une limite ? pour la limite, on ne peut rien faire.

**Arthur BEN** : Si on le vote ce comité, comment il est élu ?

**Juliette GRONIER** : Des personnes ont des idées? Les votes du comité sont difficilement encadrés. Comment le comité serait voté? Est-ce qu'on pose des conditions sur les personnes qui votent? Les adhérent-es? Les primos?

**Edmond PURSELL** : Vous vous êtes mis ensemble au pôle parce que vous êtes amis.

**Mathis LEMONNIER** : Non cela n'était pas le cas.

**Juliette GRONIER** : Le choix se porte alors sur la proposition de création d'un comité WEI avec non-cumul des BR.

**Juliette GRONIER** : La création du comité WEI est soumise au vote du CA.

	Pour	Contre	Abstention	Total
Nombre de votant.e.s	10	19	19	48

TABLE 4 – Vote pour la création du Comité WEI

La création du comité WEI est rejetée à la majorité des votes exprimés (voir tableau 4).

## 7 Point Accès Clubouf

**Juliette GRONIER** : Les clés sont données un peu trop à la légère par la sécu. Des réservations ont été faites sans réaliser de demande au préalable par l'AS. On veut faire un point avec la sécu pour demander à la sécu de ne pas donner les clés aux personnes n'ayant pas les accès. Normalement, il faut passer par planning salles et obtenir l'accord des responsables Club'Ouf. Il faudrait potentiellement enlever la réservation sur planning salles et passer sur un fonctionnement type Foyer, c'est à dire envoyer un mail aux responsables et utiliser le local avec leur accord. Il faudrait trouver un moyen de s'organiser avec la sécu.

Départ d'**Eléonore BROYER** représentant **Elise GAUDÉ** à 22h19. Le nombre de présent-es est alors de vingt-neuf (29), portant le nombre total de représenté-es à quarante-six (46).

**Simon MINYEM MI NGUI** : Normalement il y a déjà une liste d'accès Club'Ouf mais elle n'est pas respectée, le PC sécurité fournit les clés à presque tout le monde.

**Juliette GRONIER** : D'autres remarques?

Fin de l'ordre du jour.

La Conseil d'Administration prend fin à 22h21.

\* \*  
\*